

SÉANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Lieu : Salle de conférence de la Maison Pulliérane – La Paudèze

Date et heure de la séance : 05.02.2024 – 19h30

Date et heure de la prochaine séance :

06.05.2024 – 19h30

PARTICIANTS [Prénom Nom]	FONCTION	PRÉSENCE [Présent ; Excusé]
Jean-Marc Chevallaz (JMC)	Président du Conseil d'établissement, représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Pully, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Damien Cuche (DC)	Représentant du quart-politiques, conseiller Municipal à Belmont-sur-Lausanne, membre du Bureau de l'Entente	Présent
Arielle Martin (AM)	Représentante du quart-politiques, conseillère Municipale à Paudex, présidente du Bureau de l'Entente	Présente
Julien Bocherens (JB)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Établissement scolaire primaire de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne	Présent
Sébastien Fague (SF)	Représentant du quart-école, Directeur de l'Établissement scolaire secondaire de Pully	Présent
Evelyne Abbet (EA)	Représentante du quart-école, Déléguée PSPS à l'Établissement scolaire primaire PPB	Présente
Tânia Gazzola (TG)	Représentante du quart-parents	Présente
Benoît Grossenbacher (BG)	Représentant du quart-parents	Présent
Isabelle Delacrétaç (ID)	Représentante du quart-parents	Présente
Sandra Gillard (SG)	Représentante du quart-civils	Présente
Nathalie Mayr (NM)	Représentante du quart-civils, Directrice de structure au sein de la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse	Présente
Stéphanie Progina (SP)	Représentante du quart-civils, pédiatre à Pully	Excusées
Sabrina De Grandis (SDG)	Secrétaire du Conseil d'Établissement, cheffe d'équipe à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique à Pully	Présente
Invité – Alain Delaloye (AD)	Chef de service à la Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique à Pully	Présent

RESP.	DOMAINE	SUJET
JMC	Ouverture de séance	JMC souhaite la bienvenue aux membres du CET et les remercie d'avoir accepté que la séance soit déplacée de deux semaines.
TG	Approbation du PV de la séance du 13.11.2023	Le procès-verbal est accepté avec les modifications apportées par TG selon mail du 31.01.24.
SDG, EA, TG	Evènement-conférence sur la préoccupation partagée	<p>SDG informe les membres du CET que le théâtre de l'Octogone n'est pas disponible le 25.04. La réservation du cinéma City-Club à Pully a pu être validée de 19h00 à 21h30 pour un tarif de CHF 1'050.00 TTC. Le cinéma a également proposé d'ouvrir sa buvette, payante, sans frais de gestion supplémentaires. Cette mesure est acceptée par les membres.</p> <p>EA se renseigne auprès de Mme Lugon pour connaître ses tarifs et quelques données techniques en matière d'intervention et les besoins de projections. Il est également convenu que 3 à 4 délégué-e-s du groupe santé des établissements scolaires recevront une invitation.</p> <p>TG rappelle qu'il est important que le CET soit représenté lors de cet événement et demande quels membres sont disponibles. Afin de simplifier la consultation des agendas de chacun, SDG préparera un Doodle pour récolter les réponses.</p> <p>Vu que l'événement part d'une initiative du quart-parents, la gestion et l'animation de la conférence est de sa compétence. Il est aussi défini que l'événement s'adresse aux parents d'élèves et qu'une inscription sera demandée aux participants grâce à un formulaire en ligne Google Form préparé par la DJAS.</p> <p>Le flyer d'invitation sera préparé par le quart-parents (aide à la mise en page proposée par la DJAS) et parviendra aux parents d'élèves via l'agenda.</p>
JB, DC, SG, BG	Horaires à Belmont : retour sur les discussions (suite p.3)	<p>Les horaires du début de journée scolaire posent principalement problème à des parents qui ont deux enfants et dont l'un est scolarisé en 1^{ère} à 6^{ème} année et l'autre en 7^{ème} et 8^{ème} année. Certaines autres familles trouvent injustes que l'heure de début de l'école soit différente entre Pully, Paudex et Belmont. En effet, les élèves de 1^{ère} à 6^{ème} année de Belmont commencent l'école à 8h30 et seules les 7^{ème} et 8^{ème} année de Belmont commencent à 7h40.</p> <p>JB a rencontré le chef de service de la DJAS et DC à Belmont pour définir dans quelle mesure il serait possible de modifier ces horaires et quels sont les points qui ont donné lieu à ces deux horaires différents. Il en ressort que l'utilisation de salles spéciales (gymnastique, piscine, travaux manuels et couture) impose des contraintes sur le planning des élèves. Un manque d'infrastructures scolaires à Belmont a pour conséquence de déplacer des élèves en bus à Pully pour suivre certains cours. Les conséquences sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour palier à ce problème, les 7^{ème} et 8^{ème} année suivent une période de piscine par semaine au lieu d'une période de gymnastique ; • La commune de Belmont a demandé une dérogation à la DGEO pour permettre d'homologuer la salle de rythmique en salle de gymnastique pour les élèves les plus jeunes. Cela permettrait de libérer le planning d'utilisation de la salle de gymnastique de Belmont ;

RESP.	DOMAINE	SUJET
	Horaires à Belmont : retour sur les discussions	<ul style="list-style-type: none"> • Une étude, d'une durée prévue de 2 ans, sur les habitudes d'utilisation des transports a été mandatée par Belmont à l'ATE. Cette étude permettra d'obtenir des données fiables et précises pour soutenir des aménagements de mobilité douce ou un dédoublement des transports scolaires par exemple. <p>Les deux démarches entreprises par la commune de Belmont nécessitent du temps pour être menées à terme. Si la durée de l'étude de l'ATE est connue, ce n'est pas le cas pour la décision concernant la dérogation pour la salle de rythmique. La volonté de la commune de Belmont est de ne pas procéder à des modifications dans les horaires scolaires tant que toutes les réponses ne sont pas connues. JB précise qu'à ce moment, lorsque le choix se posera la manière de répartir les horaires dans la grille horaire, soit sur une base de 4 ou 5 périodes le matin. Pour ce faire, il serait intéressant de consulter directement la population via un sondage.</p> <p>SG demande s'il serait possible que les élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année commencent à 8h30 les jours sans besoin en salles spéciales et à 7h40 le jour concerné par l'utilisation de salles spéciales. DC précise que cela augmenterait le nombre d'élèves qui prennent les transports scolaires. SG précise que la priorité devrait être donnée aux élèves qui bénéficient de ces transports par le biais de la commune et de refuser les élèves qui n'entrent pas dans les critères (moins de 2.5km de distance entre le lieu de domicile et de scolarisation). BG demande combien de classes sont concernées par ces horaires : JB répond que 2 classes sont concernées pour un total de 6 périodes par semaine. Il souhaite également rappeler que l'établissement primaire regroupe 11 bâtiments situés sur 3 communes aux réalités démographiques et structurelles différentes et que cela explique et justifie certaines différences.</p> <p>JB et DC souhaitent éviter de modifier les horaires rapidement, toutefois le quart-parents demande au quart-professionnels de quand même se renseigner et évaluer la possibilité de modifier les horaires sur 4 et 5 périodes en fonction des horaires de chaque classe.</p>
Quart-parents , JB	Tour de table – quart-parents (suite p. 4)	<p>TG demande à JB s'il a pu sonder les enseignants sur la création d'une fête des écoles lors de la conférence des maîtres. Il répond par l'affirmative et précise que certaines craintes ont été évoquées quant à la tenue d'un événement supplémentaire sur le 2^{ème} semestre scolaire et que le corps enseignant ne souhaitait pas créer une seconde fête du bois. Le sujet sera rediscuté à la fin de l'année scolaire afin de définir une période et la forme imaginée pour cet événement.</p> <p>TG demande quelles sont les nouvelles relatives à la création du collège de Chantemerle 2. JB répond que le projet continue et qu'il a été présenté aux enseignants. Après discussions avec la FEJ, il confirme également la création d'une UAPE dans le nouveau collège. Un courrier d'information a été préparé pour informer les familles, il doit encore être validé par la FEJ et la DJAS de Pully avant envoi.</p> <p>Les modifications dans les enclassements sont prévues comme ceci à l'heure actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des élèves de 1^{ère} à 4^{ème} année seront enclassés aux Alpes ; • Des élèves de 1^{ère} à 4^{ème} année seront enclassés à Chantemerle 1 ; • Des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} année seront enclassés à Chantemerle 2 ; • Une demi-volée d'élèves du secondaire sera enclassée aux Alpes.

RESP.	DOMAINE	SUJET
Quart-parent, JB	Tour de table – quart parents	<p>Le projet a été bien accueillis par le corps enseignant qui se dit satisfait que les classes soient regroupées par cycle scolaire. Pour la bonne cohabitation entre les élèves primaires et secondaires, les élèves seront à des étages différents dans le bâtiment. De plus, il sera possible de définir des zones dédiées dans la cour de récréation ou des horaires décalés pour la partager entre ces élèves en fonction des besoins.</p> <p>Pour finir, TG informe que le Conseil communal a approuvé l'amendement au budget relatif à continuité de la prise en charge à 100% des abonnements de bus pour écolier à Pully.</p>
Quart-professionnels, NM, DC	<p>Tour de table – quart-professionnels</p> <p>(suite p. 5)</p>	<p>SF informe les membres qu'il semblerait qu'une stagnation des effectifs est prévue pour la rentrée scolaire. Une nouvelle classe ne devrait donc pas être ouverte cet été ce qui entraîne une réflexion sur la pertinence du déplacement d'une demi volée de 10^{ème} année cet été ou le suivant. De ce fait, il communiquera cette information aux enseignant-e-s et aux familles dès que les effectifs seront définitivement connus et fixés (en principe au mois de juin 2024). Pour rassurer les parents, il précise que cette situation s'est déjà vue aux Alpes durant environ 15 ans avec des élèves du secondaire Centre-Lavaux et Lutry.</p> <p>En termes de durabilité, le Canton a lancé une initiative permettant à des projets d'être financés. Le projet proposé par la Green Team a été retenu et bénéficiera d'une subvention cantonale pour mettre en place des nichoirs à oiseaux, des ruches, un jardin partagé et potentiellement d'autres projets.</p> <p>Le bal des 11^{èmes} années aura lieu cette semaine. Le concours de slam avec Narcisse a pu être remis en place et aura lieu le mercredi 27 mars à 10h30 au théâtre de l'Octogone, auquel le quart-politiques est invité. Pour finir, il présente un exemplaire du journal des élèves « Noir sur Blanc » et propose aux membres intéressés par la réception de ce dernier peuvent s'adresser à lui.</p> <p>EA informe le quart-politiques que des questions relatives au projet du collège Principal ont été relevées par les enseignants. Ils demandent la possibilité de prévoir un accord avec le parking de la Migros ou d'avoir accès à un macaron de parking. JMC répond qu'il s'agit d'un parking privé et donc payant. Il ne sera pas possible de négocier un arrangement financier miraculeux. La question actuelle est de savoir si des places seront simplement disponibles et dans quelle mesure. JB souhaite apporter une précision relative au projet du collège Principal, la cour de récréation sera en effet inaccessible durant la durée des travaux mais une solution transitoire est en réflexion.</p> <p>EA a pu rencontrer la présidente du Giron des Musiques, qui demande si un budget exceptionnel lors de cet événement. En effet, le budget du Giron prévoit de fournir du matériel aux enseignant-e-s mais pas les costumes. DC répond qu'il a été demandé au Giron de transmettre un budget et que ce dernier n'a pas été reçu. Cette dépense n'a pas été prévue dans le budget communal, toutefois, il demande aux enseignant-e-s de lui transmettre un budget estimatif pour décision. NM propose à EA de se renseigner pour emprunter des costumes auprès de la commune de Lutry (costumes de la fête des Vendanges). JB regrette le manque d'organisation et d'anticipation pour cet événement.</p>

RESP.	DOMAINE	SUJET
	Tour de table – quart-professionnels	<p>Une demande a été également formulée par les enseignant-e-s. Ceux qui seront présents avec leur classe au Giron le seront bénévolement. Il est alors demandé si l'horaire du lendemain, le lundi, puisse être modifié. JB répond que les classes de Paudex qui participent à la Fête des Vendanges sont mises en congé le lendemain matin et il est possible de procéder de la même façon avec les classes de Belmont qui participeront au Giron. Sur le même principe, un système de garde doit être mis en place lorsque des classes sont mises en congé.</p> <p>Pour finir, elle demande si l'invitation des délégués des classes primaires est maintenue pour la prochaine séance. Cette invitation est confirmée, il faut désormais définir combien de délégués seront présents. Au total, 22 élèves de 7^{ème} et 8^{ème} année et deux enseignantes sont concernés. Il s'agit d'une grande délégation, JB propose d'inviter un seul délégué par classe, ce qui réduit le nombre à 11 élèves et 2 enseignantes. Cette solution est plébiscitée par les autres membres.</p>
	Tour de table – quart-civils	Rien à signaler.
DC, JMC	Tour de table – quart politiques	<p><i>Paudex</i> : le camp de ski pour les 3^{ème} et 4^{ème} est maintenu et aura lieu aux Mosses. Les conditions météorologiques inquiètent mais une solution de secours avec d'autres activités a été prévue. L'action « coup de balais » se déroulera aussi prochainement. Il s'agit du nettoyage des parcs et du village de Paudex en collaboration avec les classes et l'UAPE.</p> <p><i>Belmont</i> : DC informe les membres que le jardin potager de l'école de Belmont sera déplacé sur un nouveau terrain plus propice à cette activité dans les prochaines semaines.</p> <p><i>Pully</i> : la construction de Chantemerle 2 suit son cours. Un potentiel retard de quelques semaines pourra être accusé mais ce point n'est pas encore clairement défini. JMC demande au quart-parents si les dates des assemblées des parents sont déjà connues, ce n'est pas le cas. Il propose alors que le quart-parents les fixe prochainement afin de mieux anticiper la communication sur ces assemblées. Le quart-parents précise qu'il réfléchit à la pertinence d'organiser une seule assemblée à l'Arnold-Reymond au lieu d'une part commune. Il reste convaincu que d'aller à la rencontre des parents de chaque commune en début de législature est intéressant mais ne se justifie pas forcément pour les années suivantes.</p>
TOUS	Agenda	Les séances de l'année 2024 ont été fixées le 5 février, le 6 mai et le 11 novembre, chaque fois un lundi à 19h30. La prochaine séance aura lieu le 6 mai. Le lieu doit être modifié pour accueillir les délégués. Elle aura probablement lieu à Paudex, une confirmation parviendra aux membres dès que possible.



J.-M. Chevallaz
Le président



A. Delaloye
Chef de service